



# Appel à Projets d'Intérêt National Prioritaires (INP)

AP23 **2026**



## Table des matières

Section 1.	Lettre d'invitation .....	4
Section 2.	Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP) .....	5
Section 3.	Pièces constitutives du dossier de demande de financement .....	5
Section 4.	Contexte de l'appel à projets.....	6
4.1.	Le projet d'Intérêt National Prioritaire .....	6
4.2.	Contexte global .....	7
4.3.	Contexte sectoriel à Madagascar .....	7
4.3.1.	Développement Rural (Agriculture, élevage, agro-industrie, environnement, production industrielle verte) .....	7
4.3.2.	Economie bleue .....	7
4.3.3.	BTP, Ressources stratégiques.....	8
4.3.4.	Energies Renouvelables .....	9
4.3.5.	Textile – Habillement – Accessoires (THA).....	9
4.3.6.	Tourisme – Hôtellerie – Restauration (THR) .....	10
4.3.7.	Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) .....	10
Section 5.	Les priorités de l'appel à projets (domaines d'intérêt stratégique) .....	11
5.1.	Les secteurs et enjeux intersectoriels prioritaires de l'INP .....	11
5.2.	Les métiers et compétences ciblés .....	12
5.2.1.	Au niveau sectoriel .....	12
5.2.2.	Au niveau intersectoriel.....	12
5.2.3.	Au niveau de chaque secteur ciblé .....	12
5.3.	Les bénéficiaires .....	16
Section 6.	Les dispositifs de formation.....	16
Section 7.	Résultats attendus.....	17
Section 8.	Proportion finançable dans les compétences.....	17
Section 9.	Les critères d'éligibilité du projet .....	18
Section 10.	Conditions relatives au projet.....	18
Section 11.	Description de la réponse attendue .....	20
Section 12.	Procédure de l'appel à projets .....	20
12.1.	Conditions d'envoi des propositions de projet et date limite de réception .....	20
12.2.	Sélection du porteur de projet .....	20
12.3.	Les critères de sélection.....	21
12.4.	La sélection .....	22
12.5.	Réponse à la soumission.....	22

12.6. Contractualisation.....22

### **Résumé exécutif**

Le Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP), avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD), lance l'Appel à Projets d'Intérêt National Prioritaire (INP) 2026, sous la référence **AP23\_INP\_2026**. L'objectif est de financer des projets de formation structurants, inclusifs et durables, contribuant au développement du capital humain et à l'amélioration de la compétitivité des entreprises dans sept secteurs stratégiques à fort potentiel économique et social.

L'enveloppe globale disponible est de 4,2 milliards MGA dont 75 % proviennent de l'AFD et 25 % du fonds mutualisé du FMFP. Le financement par projet est plafonné à 600 millions MGA pour une durée maximale de 12 mois.

Les projets doivent être portés par des structures nationales (fédérations, groupements, associations professionnelles, entreprises agissant au nom de leur secteur).

Les priorités portent sur : i) la création ou le renforcement de dispositifs de formation reconnus, ii) la validation et l'usage de référentiels métiers/compétences/formation, iii) la promotion de l'insertion des jeunes et des femmes, iv) l'appui aux transitions écologique et numérique, et v) la mise en œuvre des projets générant des effets d'entraînement mesurables à l'échelle nationale.

## Section 1. Lettre d'invitation

FONDS MALGACHE DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
Association de droit malagasy  
Enceinte Materauto, Ankorondrano Antananarivo, Madagascar

\*\*\*\*\*

Antananarivo, le 18 mai 2026

N/Réf : 465/FMFP/DG/DFI/2026

Objet : Invitation à soumissionner en vue de la mise en œuvre de projets d'Intérêt National Prioritaire à Madagascar

Madame, Monsieur,

Le FMFP lance un appel à projets adressé à des groupements ou structures de dimension nationale ayant la capacité de la conception et mise en œuvre de projets d'Intérêt prioritaire ou INP pour le pays.

Le Fonds Malgache de Formation Professionnelle (ci-après nommé "FMFP" ou le Financier) a reçu un financement de 3 150 000 000 MGA de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée "l'AFD") pour couvrir une partie du financement des projets INP, et prendra en charge pour un montant de 1 050 000 000 MGA sur les fonds mutualisés représentant 25% de la cotisation des entreprises. Le montant des fonds à allouer s'élève à 4,2 milliards Ariary. Les propositions de projet comprenant plusieurs secteurs sont éligibles et seront financés en combinant les fonds additionnels aux fonds mutualisés.

Un seul projet sera sélectionné par secteur, pour un total de sept (07) projets représentant les secteurs suivants :

- Technologie de l'Information et Communication (TIC)
- Tourisme Hôtellerie et Restauration (THR)
- Textile Habillement et Accessoires (THA)
- Bâtiment Travaux Publics et Ressources Stratégiques (BTP-RS, Energies renouvelables)
- Développement Rural (Agriculture, Elevage, agro-industrie, environnement, production industrielle verte)
- Economie bleue (Pêche, Aquaculture, transport maritime, logistique portuaire, ressources minérales et hydrocarbures marins, construction et réparation navale, protection de l'environnement marin)
- Energies renouvelables (Energies solaires, éoliennes, biomasse, bioénergies, énergies marines)

Les structures éligibles sont :

- Fédérations nationales d'employeurs issus du secteur concerné ou de niveau intersectoriel,
- Syndicats issus du secteur concerné ou de niveau intersectoriel,
- Groupements d'entreprises, branches professionnelles ou association nationale regroupant des entreprises du secteur concerné ou de niveau intersectoriel
- Entreprise située dans un secteur stratégique pour le développement du pays
- Structures nationales publiques ou privées de formation dans le secteur concerné ou de niveau intersectoriel
- Organismes ou Agences nationales spécialisées

Tout soumissionnaire devra se conformer aux directives et orientations des sections 3 à 9 du présent document.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Général du Fonds Malgache de  
Formation Professionnelle  
Pierre RAOELINA ANDRIAMBOLOLONA

## Section 2. Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)

Le FMFP est une association reconnue d'utilité publique et habilitée à collecter la cotisation pour la formation professionnelle des salariés des entreprises en application de la loi N°2017-025 du 30 janvier 2018 portant Création d'une contribution financière des entreprises au développement de la Formation Professionnelle Continue et d'un fonds de gestion de cette contribution, le décret N°2018-1509 du 13 novembre 2018 portant application de la loi 2017-025, et l'arrêté interministériel N° 911/2019 du 15 janvier 2019 fixant la date de début de la collecte de la contribution des entreprises au développement de la FPC à Madagascar.

Le FMFP assure une mission générale de développement de la formation professionnelle visant à :

- Aider les entreprises malgaches à faire face aux mutations économiques, technologiques, organisationnelles grâce au renforcement des compétences et qualifications de leurs salariés ;
- Favoriser l'insertion professionnelle durable des personnes en recherche d'emploi en les formant pour occuper les emplois à pourvoir dans les entreprises ;
- Accroître les compétences professionnelles des micros, petits entrepreneurs et des employés en situation d'emploi précaire.

Les types de formation financés par le FMFP sont :

- FPC – Formation professionnelle continue
- FPE – Formation Pré-Emploi
- Equité – Formation de type équité

Dans ce cadre le FMFP intervient soit :

- Sur des projets individuels d'entreprises ;
- Sur des projets interentreprises faisant suite à des appels à projets sectoriels ou intersectoriels
- Sur des projets mettant en œuvre une formation de type équité ;
- De sa propre initiative et sur la base de besoins communs à toutes les entreprises, identifiés dans le cadre de projets d'intérêt national prioritaire (INP).

Le présent appel s'inscrit dans cette dernière catégorie.

## Section 3. Pièces constitutives du dossier de demande de financement

<u>Pièces administratives et financières relatives au projet</u>		Pièces d'évaluation (Obligatoire)- Oui/Non
1	Lettre datée et signée de demande officielle de financement (Canevas Word)	Oui
2	Formulaire de demande de financement (Canevas Word)	Oui
3	Budget prévisionnel du projet et répartition des bénéficiaires (Canevas Excel)	Oui
4	Cahier des charges du programme de formation	Oui
5	Déclaration d'intégrité signée par le porteur (Canevas Word)	Oui
6	Plaquette de présentation du promoteur	Oui

7	Plaquette de présentation des entreprises/organisme, partenaire formel ou organisation représentatif du secteur informel	Oui
8	Liste des bénéficiaires des formations (informel et formel)	Non
09	Projet de contrat entre porteur et prestataire	Oui
10	Présentation du prestataire avec les CV des formateurs (modèle FMFP)	Oui
11	Attestations ou lettres d'intention de cofinancement (si applicable)	Non
12	Copie légalisée des Récépissé / Agrément / NIF&STAT du promoteur	Oui (si sélectionné)
13	Copie du Statut et coordonnées du promoteur	Oui (si sélectionné)
14	Relevé d'identité bancaire (RIB) du promoteur ( <i>Compte bancaire indépendant non rattaché à un compte public nécessitant une gestion par un agent comptable public</i> )	Oui (si sélectionné)
15	CV d'un comptable pour assurer la gestion comptable du projet	Oui
16	Les noms de l'équipe projet (Chef de projet et assistants)	Oui
17	Lettre de partenariat avec des institutions publiques ou privées (ministères, communes, entreprises, fournisseurs, clients, ...)	

## Section 4. Contexte de l'appel à projets

### 4.1. Le projet d'Intérêt National Prioritaire

L'INP est lancé par le Conseil d'Administration du Fonds qui conduit la stratégie de développement de la formation intersectorielle et de dimension nationale, définit les priorités et en assure la mise en œuvre au travers notamment d'un appel à projets restreint.

#### *La dimension nationale de l'appel à projets*

L'étude des pistes de projets de dimension nationale a retenu comme cadre global de mise en œuvre des Projets d'Intérêt National Prioritaire, les orientations stratégiques du FMFP, l'alignement avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), le cadrage avec les stratégies et plan national de développement ainsi que la Politique Générale de l'Etat.

#### *Les modalités de priorisation des PINP*

Des consultations du comité de sélection et des études menées par FMFP (notamment par FTHM en 2023) ont identifié plusieurs priorités de portée nationale :

- La croissance inclusive, verte et créatrice d'emplois
- L'entrepreneuriat écoresponsable des jeunes et des femmes
- La compétitivité et intégration régionale
- La digitalisation et la transition numérique
- La valorisation des filières à forte valeur ajoutée
- La transition énergétique
- Et l'accès au financement

Les projets INP doivent concourir à une compétitivité économique au service de entreprises. Ils doivent être structurants, durables et inclusifs avec :

- Une dimension nationale ou interrégionale mesurable
- Une inclusivité réelle (jeunes, femmes, vulnérables, formel, informel)

- Un impact durable
- Un alignement avec les ODD et l'agenda 2063
- Une cohérence avec la stratégie du FMFP et les priorités de l'appel à projet
- Et la création ou la mise en œuvre de dispositifs de formation normés validés par les institutions légales

## 4.2. Contexte global

Avant la crise sociopolitique en septembre 2025, la croissance économique de Madagascar était estimée à 4,7 % en 2025<sup>1</sup>. Cette progression, bien qu'encourageante, reste insuffisante pour absorber la croissance démographique et réduire durablement la pauvreté étant donné que 78 à 81 % des malgaches vivent sous le seuil international de 2,15 \$/jour<sup>2</sup>. L'économie du pays reste dominée par l'informel qui concentre plus de 80 % des emplois<sup>3</sup>. Selon le rapport du Fonds Monétaire International (FMI) en 2024, l'inflation se situe autour de 7,6 %. Le taux d'électrification oscille entre 30 et 36 %, avec un mix énergétique dominé par le pétrole (46%) et l'hydroélectricité (31 %) <sup>4</sup>.

Aussi, la situation actuelle marquée par des revendications orientées vers une restructuration du système, oblige le pays à recentrer ses efforts sur les dimensions sociales et économiques. Cette conjoncture illustrée par ces données met en évidence l'urgence d'investir dans le capital humain et la formation professionnelle, véritables leviers de compétitivité et de résilience économique du pays.

## 4.3. Contexte sectoriel à Madagascar

Le système éducatif formel Malgache a un impact important sur le niveau de l'employabilité des jeunes. En matière de formation professionnelle, l'appui du FMFP reste important pour relever le défi sur l'employabilité des jeunes. L'appel à projets de type d'intérêt national prioritaire permet aux secteurs concernés de combler les gaps identifiés en termes de compétences. Pour le présent appel AP23\_INP\_2026, les secteurs suivants ont été retenus :

### 4.3.1. Développement Rural (Agriculture, élevage, agro-industrie, environnement, production industrielle verte)

L'agriculture qui emploie plus de 70 % de la population active<sup>5</sup> reste le socle de l'économie malgache. Madagascar, premier exportateur mondial de vanille, dispose d'un fort potentiel de diversification (épices, cacao, huiles essentielles, ...). Cependant, la productivité reste faible, avec des pertes post-récolte atteignant 30 % et une grande vulnérabilité aux aléas climatiques<sup>6</sup>. Les opportunités résident dans la montée en gamme (certifications bio et équitables), la diversification et l'adoption de technologies numériques (SIG, drones agricoles). Cet appel à projets vise à renforcer la structuration des filières agroalimentaires, à promouvoir des pratiques agricoles durables et à développer les compétences nécessaires pour moderniser la production, la transformation et la commercialisation à l'export, à maîtriser les normes et certification ainsi que la gestion durable des ressources.

### 4.3.2. Economie bleue

Le secteur de l'économie bleue est un secteur promoteur couvrant une chaîne de production importante pour le pays avec un potentiel de développement. Pour cela, le secteur peut comprendre le développement de l'aquaculture, la structuration des zones émergentes d'aquaculture (ZEP), le renforcement de la chaîne logistique, le transport maritime, les ressources minérales et hydrocarbures marins, construction et réparation navale, protection de l'environnement marin et la promotion du tourisme bleu.

---

<sup>1</sup> Banque Mondiale (2024). Madagascar Economic Update: Navigating Uncertainty. Washington, DC: World Bank Group

<sup>2</sup> Banque Mondiale (2023). Poverty & Equity Brief – Madagascar. Washington, DC: World Bank.

<sup>3</sup> Organisation Internationale du Travail (2023). ILO Modelled Estimates: Employment by sector, Madagascar. Geneva: ILOSTAT.

<sup>4</sup> Banque Mondiale « Billet d'équipe énergie », 20 fév. 2025 et SEforALL fiche pays 2024

<sup>5</sup> OIT, 2023

<sup>6</sup> FAO, 2022

En ce qui concerne le secteur halieutique, il demeure un pilier de l'économie malgache. En 2024, il a contribué à environ 7 % du PIB, générant près de 731 milliards MGA<sup>7</sup>. Plus de 300 000 personnes y sont directement employées et près de 500 000 en dépendent partiellement, notamment à travers la pêche artisanale<sup>8</sup>. L'aquaculture connaît également une progression notable. : les exploitations marines recensées ont produit 6 077 tonnes de crevettes et 27 787 tonnes d'algues.

Cette dynamique a été soutenue par des réformes structurelles engagées en 2024. Le gouvernement, avec l'appui de la FAO, a lancé un Plan national d'action 2024–2028 pour la petite pêche, introduisant des quotas, structurant les zones de pêche et promouvant une gouvernance plus durable<sup>9</sup>. En parallèle, un Programme de modernisation des infrastructures a été déployé. Il a permis la construction de 1 415 bassins aquacoles, la mise en place de zones émergentes d'aquaculture (ZEP), la mise en service de plus de 11 392 sites aquacoles fonctionnels, la distribution de 57 144 kits d'élevage et la délivrance de milliers de licences et permis, générant d'importantes recettes pour l'État et les communautés locales<sup>10</sup>. De ce fait, les opportunités stratégiques s'ouvrent pour l'aquaculture qui offre un potentiel de croissance durable. La valorisation locale à travers le conditionnement et la transformation peut accroître aussi la compétitivité des produits. Le tourisme bleu, qui combine activités de pêche touristique, séjours communautaires et gestion d'aires marines locales comme l'initiative Velondriake, constitue également un levier d'emplois et de conservation environnementale<sup>11</sup>.

Toutefois, plusieurs défis persistent. La surpêche, la pêche illégale, la faiblesse des mécanismes de traçabilité, l'insuffisance des infrastructures de conservation à froid et la difficulté d'accès au financement rural demeurent des obstacles majeurs à la consolidation du secteur.

Ainsi, cet appel à projet encourage la structuration durable des chaînes de valeur halieutiques, la gouvernance participative et l'innovation pour une économie bleue compétitive et responsable.

#### 4.3.3. BTP, Ressources stratégiques

Le BTP est un moteur de croissance et accompagne l'urbanisation rapide conduisant à des besoins en logement, routes, réseaux d'eau/assainissement où 41,6 % de population habite en zone urbaine en 2025. La densité routière n'est que de 5,4 km/100 km<sup>2</sup> et l'indice d'accès rural aux routes demeure limité à 11 %<sup>12</sup>. Le secteur souffre d'un déficit de main-d'œuvre qualifiée, de pratiques QHSE insuffisantes et d'un faible recours aux techniques écologiques. Cet appel à projets encourage la professionnalisation du secteur à travers des formations techniques adaptées, la promotion de la construction durable et la montée en compétences des artisans et entreprises locales.

Le secteur minier constitue un levier stratégique pour le développement économique de Madagascar. En 2022, il représentait 4,5 % du PIB national et près de 43,8 % des exportations totales, pour une valeur estimée à environ 1,9 milliard de dollars US<sup>13</sup>. Le volume de production minérale atteignait 614 108 tonnes la même année<sup>14</sup>, confirmant le rôle clé de cette filière dans l'économie nationale.

Au-delà des grands projets industriels (nickel, cobalt, ilménite, graphite), le pays dispose d'un tissu particulièrement dense de petites mines artisanales et semi-industrielles, présentes dans

<sup>7</sup> Rapport de Capmad "Madagascar's Fishing Sector: 2024 Review and 2025 Strategies"

<sup>8</sup> Source Wikipédia, 2025

<sup>9</sup> FAO & Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue, *Plan d'Action National pour la Petite Pêche Maritime et Continentale à Madagascar (2024-2028)*, 2024

<sup>10</sup> Rapport de Capmad "Madagascar's Fishing Sector: 2024 Review and 2025 Strategies"

<sup>11</sup> Source Wikipedia, 2025

<sup>12</sup> Rapport de la Banque mondiale, 2022

<sup>13</sup> EITI Madagascar, *Rapport ITIE 2022*, publié en 2023 ; Intellinews, *How graphite could make Madagascar prosperous*, 2023

<sup>14</sup> CEIC Data, *Madagascar – Minerals Production*, 2023

388 communes et employant directement environ 600 000 personnes, soit près d'un million d'acteurs si l'on inclut les emplois indirects<sup>15</sup>. Ces activités constituent une source essentielle de revenus pour les familles rurales et contribuent fortement à la dynamique économique locale. Néanmoins, elles demeurent faiblement structurées, marquées par un manque de professionnalisation, des risques sociaux et environnementaux élevés, et une faible capacité à répondre aux exigences internationales en matière de traçabilité et de conformité.

Dans ce contexte, les enjeux de compétences sont décisifs pour garantir une exploitation responsable et inclusive des ressources stratégiques, tout en maximisant les retombées socio-économiques pour le pays.

#### 4.3.4. Energies Renouvelables

A l'heure actuelle, Madagascar fait face à un double défi : répondre aux besoins croissants de sa population en énergie moderne tout en accélérant sa transition vers une économie verte résiliente. Le pays figure encore parmi les nations où l'accès à l'électricité est le plus limité au monde. 30 à 36 % de la population est raccordée, avec de fortes disparités entre zones urbaines et rurales. L'accès à des solutions de cuisson propres reste inférieur à 12 %, ce qui entraîne une dépendance persistante à la biomasse – bois et charbon – représentant près de 80 % de la consommation finale d'énergie. Cette situation accentue la déforestation et la vulnérabilité environnementale.

Le pays s'est fixé l'objectif ambitieux d'atteindre 70 % d'accès à l'électricité d'ici 2030, en s'appuyant massivement sur les énergies renouvelables qui devraient constituer 85 % du mix énergétique. Pour y parvenir, il faudra connecter environ 9 millions de nouveaux foyers et mobiliser près de 7 milliards USD d'investissements dans l'électrification. Les capacités installées en 2023 s'élevaient à environ 718 MW, dont 53 % d'origine fossile, 33 % hydroélectrique et 14 % solaire. Or, le potentiel hydro exploitable est estimé à près de 7 800 MW, dont seulement 3 % est valorisé.

Sur le plan international, la dynamique de l'économie verte se renforce. Le secteur des énergies renouvelables employait déjà 16,2 millions de personnes dans le monde en 2023. Le solaire photovoltaïque concentre à lui seul 44 % de ces emplois, ce qui illustre son rôle moteur dans la création de nouvelles compétences et métiers. Madagascar n'échappe pas à cette tendance. L'essor des mini-réseaux solaires en milieu rural, le développement de grands projets hydroélectriques comme Sahofika, et la multiplication des solutions de stockage et de systèmes hybrides ouvrent de nouvelles perspectives de croissance et d'emplois.

Ces évolutions mettent en évidence un déficit de compétences adaptées pour accompagner la transformation du secteur.

L'économie verte et le développement des énergies renouvelables constituent un levier essentiel pour accélérer l'accès universel à l'énergie, réduire la vulnérabilité du pays aux crises climatiques et stimuler la croissance inclusive. Mais cette transition ne pourra se concrétiser sans un investissement massif et structuré dans le renforcement des compétences stratégiques, tant au niveau des entreprises que des salariés et des futurs professionnels. C'est précisément dans cette logique que s'inscrit cet appel à projets afin de répondre aux besoins immédiats et futurs en ressources humaines qualifiées, capables de porter la transformation énergétique et écologique de ce secteur promoteur pour Madagascar.

#### 4.3.5. Textile – Habillement – Accessoires (THA)

Le textile représente environ 170 000 à 180 000 emplois formels, soit près de 30 % de l'emploi formel, et 20 % des exportations nationales selon l'OIT/Vision Zero Fund, 2022. Madagascar figure parmi les premiers exportateurs de textile d'Afrique subsaharienne vers les États-Unis (AGOA) et l'Union européenne (USITC, 2023). Les défis incluent la concurrence asiatique, la conformité internationale et le manque d'innovation.

---

<sup>15</sup> PlanetGOLD, *Projet Madagascar: Artisanat minier responsable de l'or*, 2023 ; IIED, *Improving governance of Madagascar's artisanal and small-scale mining sector*, 2022

Le secteur THA est pénalisé par l'augmentation des droits de douanes et taxe sur l'importation imposés par les Etats Unis depuis l'année 2025. La situation actuelle du pays fragilise davantage l'économie avec le risque d'une rupture ou d'un arrêt définitif de l'AGOA qui aurait un impact significatif du secteur.

Dans le cadre de cet appel à projets d'intérêt national, une priorité stratégique est accordée aux compétences techniques et aux initiatives qui visent à structurer l'ensemble de la filière à travers des projets structurants en formation et en développement des compétences. Le secteur est appelé à saisir toutes les opportunités en particulier celles qui reposent sur les compétences techniques de base, directement liées à la production, à la maintenance industrielle et aux infrastructures de soutien. La montée en gamme (design, branding « Made in Madagascar »), la diversification des marchés, la digitalisation des ateliers, le contrôle qualité et QHSE constituent également une action prioritaire pour relever les défis en termes de compétences pour le secteur

#### 4.3.6. Tourisme – Hôtellerie – Restauration (THR)

Le tourisme demeure un levier économique majeur pour Madagascar et un secteur fortement pourvoyeur d'emplois directs et indirects. Selon le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 118 248 touristes ont visité la grande île de Janvier à Mai 2024, cela confirme une tendance à la hausse si l'on s'en réfère à l'année passée où 79 146 visiteurs ont foulé le sol malagasy à la même période et 102 592 voyageurs internationaux sont venus à Madagascar au même moment en 2019. Cette reprise est confirmée par les estimations de la Banque mondiale, qui situent les arrivées touristiques 2024 à environ 308 000, contre 260 000 en 2023 et 274 000 en 2019.

Le secteur du tourisme bénéficie de réelles opportunités, notamment grâce au développement de l'écotourisme et du haut de gamme, à l'essor des croisières, à la digitalisation du marketing et une meilleure visibilité internationale du pays.

Toutefois, le secteur fait face à des défis persistants : connectivité aérienne limitée, fragilité des infrastructures terrestres, qualité de service inégale dans l'hôtellerie-restauration et vulnérabilité climatique. Dans ce contexte, une priorité stratégique est accordée au développement et à la structuration des compétences pour professionnaliser durablement les métiers clés du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

Cet appel à projets incite fortement les acteurs du secteur à proposer des projets de formation structurants visant à la mise en place de filières durables de compétences adaptés aux besoins réels du marché, développer des programmes intégrés (formation continue et alternance) en lien direct avec les entreprises du secteur.

#### 4.3.7. Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Madagascar connaît une montée en puissance du numérique, mais cette dynamique reste freinée par des facteurs structurels. En 2025, selon Data Reportal, 6,60 millions de Malgaches utilisent Internet, soit 20,4 % de la population. Le pays compte 18,2 millions de connexions mobiles, dont 84,6 % en haut débit (3G/4G). Toutefois, l'accès à l'internet fixe reste faible, avec seulement 0,11 abonnement pour 100 habitants en 2023<sup>16</sup>, même si Madagascar bénéficie désormais de la connexion à quatre câbles sous-marins (EASSy, LION/LION2, METISS et 2Africa), d'une couverture 4G de 71 % et d'une disponibilité du signal de 92 %<sup>17</sup>. Les défis majeurs liés au coût élevé des services internet, aux lacunes en compétences, à l'insuffisance d'infrastructures et à la faiblesse de la cybersécurité obligent les acteurs à investir dans la formation et le renforcement des ressources humaines, tout en misant sur la jeunesse du pays.

Dans ce contexte, plusieurs opportunités se dessinent : la forte croissance du mobile internet à hauteur de +8,5 % entre 2024 et 2025<sup>18</sup>, le lancement de Starlink en 2024, l'essor de

---

<sup>16</sup> *Inside Madagascar's Internet Revolution: From Mobile Networks to Starlink Skies*" (1er août 2025)- TS2.tech

<sup>17</sup> *Inside Madagascar's Internet Revolution: From Mobile Networks to Starlink Skies*" (1er août 2025)- TS2.tech

<sup>18</sup> Source : DataReportal 2025

l'externalisation (BPO) et des e-services (e-santé, e-agri, e-commerce) soutenus par une population jeune dont l'âge médian est de 19,2 ans, ainsi que la prolifération des usages digitaux, avec 3,90 millions d'identités sur les réseaux sociaux, soit 12,1 % de la population.

L'intelligence artificielle s'impose aujourd'hui comme un pilier structurant du secteur TIC. Elle a un impact important sur tous les domaines d'activités économiques en transformant les modèles économiques, les métiers et les services numériques. Elle représente ainsi un levier important de compétitivité et d'innovation. Madagascar fait partie des top 50 des pays africains avancés en matière d'adoption de l'IA Générative, où 9,7 % de la population utilise l'IA. Toutefois, ce taux reste encore très faible face aux pays du Nord avec un taux moyen de l'ordre de 24,7%<sup>19</sup>.

Aussi, selon le journal du Monde en février 2026, l'Afrique ne produit actuellement que moins de 1% des technologies d'Intelligence Artificielle mondiales. Ces situations confirment l'importance et l'urgence de renforcer les compétences numériques et les infrastructures TIC à Madagascar.

Cet appel à projets cherche ainsi à structurer une filière nationale de compétences numériques en favorisant la formation de développeurs, des techniciens réseaux et experts en cybersécurité, maîtrise et développement de l'Intelligence Artificielle ainsi que la digitalisation des entreprises comme levier majeur de structuration du secteur et d'accélération digitale du pays. Les projets soumis devront démontrer leur capacité à structurer l'écosystème numérique malgache et à contribuer à l'intégration du pays dans l'économie digitale régionale et mondiale.

## **Section 5. Les priorités de l'appel à projets (domaines d'intérêt stratégique)**

### **5.1. Les secteurs et enjeux intersectoriels prioritaires de l'INP**

Le Projet INP doit être bénéfique pour toutes les parties prenantes et les cibles en termes d'implication, de synergie, de développement et d'emploi. Il s'inscrit dans les priorités de développement du pays et dans un axe d'intervention (sectoriel et/ou intersectoriel) ayant un potentiel de croissance qui peut provoquer un effet multiplicateur dans l'ensemble de l'économie.

Cet appel s'inscrit dans une démarche de structuration durable des filières prioritaires pour le développement économique de Madagascar. Il cible sept secteurs stratégiques cités ci-hauts à fort potentiel de création d'emplois, d'innovation et de transformation.

De ce fait, les projets doivent valoriser durablement les ressources naturelles et marines, moderniser l'agriculture et l'agro-industrie, renforcer les industries de transformation et les chaînes de valeur, accélérer la transition énergétique et numérique, professionnaliser le tourisme et services associés, structurer les filières minières et halieutiques, stimuler l'innovation dans le BTP et les infrastructures, soutenir les réformes du système de formation professionnelle et garantir l'inclusion des jeunes, des femmes et de la population vulnérable. Ils doivent être également responsables, innovants et tournés vers l'emploi, avec une capacité à dépasser les actions ponctuelles pour générer des impacts systémiques, durable et mesurable sur la structuration des secteurs, la montée en compétence des acteurs économiques et la compétitivité du pays.

---

<sup>19</sup> Rapport du Digital Mag ([digitalmag.ci](http://digitalmag.ci)), « Top 50 des pays africains les plus avancés dans l'adoption de l'IA générative, en 2025 (Microsoft) », Actualité IT, Janvier 2026.

## 5.2. Les métiers et compétences ciblés

### 5.2.1. Au niveau sectoriel

Dans les secteurs touchés, l'appel amène à cibler les **cœurs de métiers sectoriels** notamment dans la production comprenant les compétences techniques et professionnelles permettant d'exercer les métiers ; nécessaires à l'intégration ou l'application d'une technologie soutenant la productivité ou véhiculant l'innovation et les transitions digitales et écologiques.

### 5.2.2. Au niveau intersectoriel

L'appel ciblera également les métiers « supports » avec les compétences permettant d'améliorer la productivité et l'efficacité interne/externe en complément des compétences techniques et professionnelles relatives au cœur métier.

Pour les activités liées à l'informel, les métiers et compétences nécessaires permettant de développer les activités techniques et entrepreneuriales surtout celles en lien avec le secteur formel (partenariat formel-informel)

### 5.2.3. Au niveau de chaque secteur ciblé

#### ❖ Développement rural

#### **Métiers / emplois cibles**

Exploitants agricoles, Techniciens agricoles, Conseillers agricoles, Ingénieurs agronomes, Techniciens post-récolte, Agents de qualité agroalimentaire, Responsables d'unités de transformation, Gestionnaires de coopératives, Agents de traçabilité, Techniciens en certification bio, Entrepreneurs agricoles, Techniciens en irrigation / hydro-agriculture, Techniciens en agriculture de précision, Techniciens SIG, Formateurs agricoles, Gestionnaires de plateforme logistique agro, Spécialistes en packaging et conservation, Développeurs de marchés agricoles, Conseillers en exportation et label bio, Responsable de production industrielle,

Opérateur de production industrielle, Technicien de maintenance, Responsable qualité et hygiène, responsable sécurité alimentaire, contrôleur qualité, technicien de laboratoire, Responsable R&D, Responsable HACCP, Responsable logistique, stock, supply chain, Responsable commercial, marketing et matières premières

#### **Compétences techniques et professionnelles**

- Techniques de production agricole durable ou élevage (agroécologie, irrigation ; élevage).
- Transformation agroalimentaire (vanille, fruits, légumes, manioc, produits laitiers).
- Processus de production industrielle agroalimentaire (procédés, automatisation).
- Maintenance industrielle des équipements de production.
- Contrôle qualité, analyses et conformité (HACCP, ISO 22000).
- Traçabilité et certification bio (EU Organic, GlobalG.A.P).
- Conditionnement, emballage et conservation.
- Mécanisation agricole et entretien d'équipements.
- Gestion post-récolte, stockage et chaîne du froid.
- Valorisation des coproduits agricoles et économie circulaire.

#### **Compétences transversales**

- Commercialisation, exportation et analyse de marché.
- Management d'équipes de production et de transformation.
- Gestion coopérative et entrepreneuriat rural.
- Innovation, digitalisation et agriculture de précision.
- Gestion de projets agro-industriels et performance énergétique.
- Communication, marketing et valorisation des produits.

#### ❖ BTP et Ressources Stratégiques

#### **Métiers / emplois cibles**

Micro et petites entreprises (MPME), auto-entrepreneurs, artisans membres du SEBTP et opérateurs de l'informel.

Artisans, Microentrepreneurs, artisans membres du SEBTP et opérateurs de l'informel, Maçons, charpentiers, électriciens du bâtiment, plombiers, peintres, couvreurs, menuisiers Conducteurs de travaux, Dessinateurs-projeteurs, Techniciens topographes, Ingénieurs

structures, Techniciens en béton armé, Agents de sécurité chantier, Formateurs techniques BTP, Entrepreneurs en bâtiment, Techniciens en énergies du bâtiment (solaire, ventilation, climatisation), Responsables QHSE chantier, Architectes techniciens, Techniciens en assainissement et voirie, Coordinateurs de chantiers, Ingénieurs en matériaux locaux, Exploitants artisanaux et semi-industriels, Ingénieurs et techniciens miniers, Responsables HSE, Géologues, Agents de traçabilité, Gestionnaires coopératifs, Artisans lapidaires et polisseurs, Opérateurs d'extraction, Techniciens de traitement, Prospecteurs miniers, Superviseurs de site, Techniciens en métallurgie, Contrôleurs qualité, Formateurs en techniques minières, Techniciens SIG, Experts en gouvernance minière, Chargés de conformité et traçabilité, Entrepreneurs miniers responsables, Agents de collecte, Gestionnaires de comptoirs, Inspecteurs environnementaux, Techniciens de polissage, Agents de maintenance d'équipements miniers, Conducteurs d'équipements mobiles lourds

### **Compétences techniques et professionnelles**

- Maçonnerie, charpente, plomberie, électricité, menuiserie.
- Construction écologique avec matériaux locaux (BTC, bambou, tuiles ciment).
- Topographie, DAO/CAO et lecture de plans.
- Conception d'infrastructures résilientes et bioclimatiques.
- Normes QHSE et sécurité sur les chantiers.
- Gestion technique de chantiers (planning, coûts, qualité).
- Techniques d'assainissement, voirie et aménagement urbain.
- Maintenance et réhabilitation des bâtiments publics.
- Conduite de chantiers et équipements mobiles lourds
- Énergie solaire et efficacité énergétique du bâti.
- Prospection géologique et cartographie minière.
- Techniques d'extraction artisanale et semi-industrielle.
- Traitement et transformation primaire des minerais.
- Taille, polissage et bijouterie artisanale.
- HSE minier et sécurité des sites.
- Traçabilité numérique et certification (blockchain).
- SIG et technologies géospatiales.
- Restauration et réhabilitation des sites miniers.
- 

### **Compétences transversales**

- Gestion entrepreneuriale et comptabilité de chantiers.
- Leadership et gestion d'équipes.
- Digitalisation du suivi et pilotage de chantier.
- Gestion environnementale et réduction de l'empreinte carbone.
- Sensibilisation à la sécurité et à la prévention des risques.
- Gouvernance locale et gestion participative.
- Entrepreneurat minier responsable et gestion coopérative.
- Gestion administrative et commerciale des comptoirs.
- Inclusion des femmes et renforcement des capacités locales.
- Communication, conformité et responsabilité environnementale

### ❖ **Textile, Habillement et Accessoires (THA)**

#### **Métiers / emplois cibles**

Maintenancier industriel, Designer, Patronnier-gradeur, Spécialiste chimie textile, Merchandiser, Tisserand, Graphiste textile, Technicien en lavage, Ingénieur textile, Teinturier, Modéliste, Chef d'atelier, Contrôleur qualité, Technicien en coupe et assemblage, Formateur technique, Responsable production, Styliste, Responsable approvisionnement et planification, Agent de sourcing, Responsable développement produit, Spécialiste e-commerce textile, Community manager mode, Designer écoresponsable, Expert en teinture naturelle, Chargé de conformité sociale, Responsable logistique export.

#### **Compétences techniques et professionnelles**

- Stylisme, modélisme et conception assistée (CAO/DAO).
- Patronnage, coupe, assemblage et finition.
- Teinture, impression, lavage et finitions textiles.
- Maintenance industrielle des équipements de production.
- Processus de production et planification industrielle.
- Contrôle qualité, conformité et certification (ISO, Oeko-Tex).
- Gestion de la chaîne d'approvisionnement et sourcing.
- Écoconception, recyclage et upcycling textile.
- Production numérique et automatisée.

#### **Compétences transversales**

- Merchandising, branding et stratégie commerciale internationale.
- Marketing digital et e-commerce textile.
- Gestion de projet et pilotage de la performance.
- Management d'équipe et formation continue.
- Innovation produit et diversification des marchés

#### ❖ **Tourisme et Hôtellerie-Restaurant (THR)**

##### **Métiers / emplois cibles**

Professionnels qualifiés (certifiés ou non) des entreprises touristiques et hôtelières, Cuisiniers, serveurs, transporteurs, agents polyvalents, Guides et gestionnaires d'écotourisme, Agents de front-office et gestionnaires de sites protégés, Chefs cuisiniers, Pâtisseries, Sommeliers, Gouvernants d'hôtel, Réceptionnistes, Managers hôteliers, Gestionnaires d'écotourisme, Techniciens de maintenance hôtelière, Responsables de restauration, Agents de réservation, animateurs touristiques, Spécialistes e-tourisme, Chauffeurs-guides, Agents de transport touristique, Formateurs en accueil et qualité, Chargés de communication touristique, Gestionnaires de sites patrimoniaux, Spécialistes en tourisme communautaire, Responsables développement durable hôtelier, Experts en hygiène alimentaire, Agents marketing touristique.

##### **Compétences techniques et professionnelles**

- Hygiène alimentaire et sécurité (HACCP).
- Techniques de cuisine, pâtisserie et restauration.
- Gestion hôtelière et administration d'établissement.
- Écotourisme et gestion communautaire.
- Gestion des sites naturels et aires protégées.
- Guidage, animation et storytelling touristique.
- Maintenance, logistique et sécurité dans les établissements.
- Premiers secours et gestion des risques.

##### **Compétences transversales**

- Accueil, communication et relation client.
- Langues étrangères appliquées (anglais, français, italien, ...).
- E-marketing et gestion de plateformes (Booking, TripAdvisor).
- Gestion des ressources humaines et formation du personnel.
- Création d'expériences touristiques innovantes (tourisme rural, culturel, gastronomique)

#### ❖ **Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)**

##### **Métiers / emplois cibles**

Usagers du numérique, Développeurs logiciels et web, Administrateurs réseaux, Data analysts, Techniciens systèmes, Responsable IA, Développeurs IA, Formateurs numériques, UX/UI designers, Développeurs full-stack, Techniciens en cybersécurité, Ingénieurs cloud, Techniciens fibre optique, Techniciens support, Spécialistes e-learning, Gestionnaires de projet digital, Spécialistes SEO/SEA, Community managers, Techniciens IoT, Analystes cybersécurité, Architectes systèmes, Formateurs en IA, Freelancers numériques, Entrepreneurs BPO, Gestionnaires de plateformes numériques, Designers graphiques, Développeurs low-code / no-code

### **Compétences techniques et professionnelles**

- Développement web, mobile et cloud (HTML, JS, Python, Flutter, React).
- Cybersécurité et gouvernance (ISO 27000, RGPD).
- Data management, IA générative, IA spécialisée, IA appliquée et big data.
- Réseaux, serveurs et maintenance systèmes.
- Télécommunications, fibre optique et 4G/5G.
- UI/UX design, accessibilité et ergonomie.
- Cloud computing, DevOps et virtualisation.
- Automatisation, IoT et systèmes embarqués.

### **Compétences transversales**

- E-commerce, marketing digital et communication.
- Entrepreneurat numérique, BPO et freelancing.
- Formation des formateurs en culture numérique.
- Gouvernance et réglementation des données.
- Gestion de projets digitaux et innovation agile

#### ❖ Économie bleue

### **Métiers / emplois**

Chef d'exploitation, Responsable de ferme, Technicien en aquaculture, pisciculture, élevage, Contrôleur qualité ou inspecteur sanitaire des produits, Responsable environnement, Biologiste marin, Gestionnaire d'Aires marines protégées, Agent de surveillance marine, Expert en pollution marine, Inspecteurs de pêche, Responsable production, Ingénieur et technicien industriel, Directeur de site, Chargé de projet, Responsable QHSE, Responsable logistique et chaîne de froid (export/port/transport), Technicien de maintenance navale /moteur marin, agent d'exploitation portuaire, Responsable portuaire, Logisticien maritime / agent consignataire, opérateur en sécurité maritime et environnement côtier, marin et pilote

### **Domaines de compétences techniques et professionnelles**

- Techniques de pêche, d'aquaculture et de pisciculture durable.
- Aquaculture intégrée multi-trophique (poissons, algues, crustacés).
- Transformation, conditionnement et valorisation des produits halieutiques.
- Maintenance navale et gestion d'ateliers portuaires.
- Gestion des chaînes de froid, transport et logistique maritime.
- Contrôle qualité et analyses (HACCP, ISO 22000).
- Traçabilité numérique et certification des produits halieutiques.
- Énergies marines renouvelables (éolien côtier, courant, vagues).
- Aménagement du littoral et gestion intégrée des zones côtières (GIZC).
- Gestion des zones marines protégées et suivi environnemental.

### **Compétences transversales**

- Gouvernance locale et gestion participative des zones côtières.
- Bilan carbone et stratégies bas-carbone.
- Écoconception et achats responsables.
- Entrepreneurat bleu et économie circulaire.
- Communication environnementale et marketing durable.
- Management environnemental et conformité réglementaire.

#### ❖ Énergies renouvelables

### **Métiers / emplois cibles**

Électriciens spécialisés, Formateurs techniques, Techniciens en efficacité énergétique, Entrepreneurs verts, Installateurs photovoltaïques, Techniciens en maintenance éolienne, Ingénieurs énergie solaire / hybride, Expert en efficacité énergétique, Conseillers en énergie durable, Gestionnaires de projet de mini-réseaux, monteur de systèmes énergétiques, Techniciens en gestion de déchets, superviseur de centrale énergétique, Experts en économie circulaire, Auditeurs environnementaux, Techniciens en biogaz / biomasse, Chargés d'études en transition énergétique, animateurs territoriaux en développement

durable, Formateurs en énergies renouvelables, Responsables d'exploitation énergétique, Techniciens en hydraulique et pompage solaire

#### **Compétences techniques et professionnelles**

- Dimensionnement, installation et maintenance des systèmes solaires.
- Développement de micro-réseaux hybrides (solaire, éolien, biogaz, micro-hydraulique).
- Stockage et conversion d'énergie (batteries, hydrogène).
- Efficacité énergétique dans le bâtiment et l'industrie.
- Gestion et valorisation énergétique des déchets (biomasse, biogaz).
- Diagnostic et audit énergétique.
- Application des normes environnementales et QHSE.
- Gestion de projets d'énergie durable.
- Supervision et automatisation des systèmes énergétiques (IoT).

#### **Compétences transversales**

- Écoconception, économie circulaire et innovation verte.
- Entrepreneurat vert et financement durable.
- Bilan carbone et reporting environnemental.
- Communication et sensibilisation sur la transition énergétique.
- Gestion administrative et technique d'entreprises énergétiques

**Pour l'ensemble des secteurs, il convient de prendre en compte toute autre compétence jugée pertinente en lien avec les métiers relevant du cœur d'activités de chaque secteur.**

### **5.3. Les bénéficiaires**

Les types d'emplois et catégories ciblés dans le cadre de l'appel à projets :

- Des salariés en poste notamment le personnel d'exécution, les agents de production qui connaissent des difficultés à satisfaire les attentes des employeurs
- Des travailleurs et micro opérateurs qui connaissent un déficit de qualification dans l'exercice de leurs activités
- Des Artisans et maîtres artisans/d'apprentissage exerçant de manière indépendante les métiers
- Des apprentis et jeunes en demande de qualification et d'insertion professionnelle
- Des travailleurs indépendant ou salariés temporaires en lien avec des entreprises formelles
- Des pré-employés pour des secteurs en forte demande de qualification (THR, THA, TIC, BTP, etc.)
- Des postes de Responsables et de dirigeant pour les thématiques nécessitant la conduite de changement dans le comportement et la manière de travailler.

## **Section 6. Les dispositifs de formation**

Les types de prestations de formation à privilégier pour permettre aux bénéficiaires identifiés d'acquérir les compétences et qualifications visées sont :

- Les formations à dominante pratique (sur plateau d'application) ;
- Les formations en situation de travail ;
- Les formations déployant des approches et méthodes adaptées selon le domaine d'apprentissage visé (cognitif, affectif et psychomoteur) ;
- L'accompagnement post formation en milieu de travail permettant de mieux appliquer les compétences acquises en situation réelle de travail. Ce dispositif est uniquement éligible s'il est précédé par la mise en œuvre d'une action de formation financée dans le cadre du projet ;
- Les formations à distance (e-learning), quand le sujet et les modalités de la formation s'y prêtent, tout en s'assurant que les exercices pratiques sont remplacés par des simulations qui permettent de garantir le transfert de compétence ;

- Formations ayant fait l'objet d'une ingénierie poussée et dont les compétences ou métiers ciblés ont été validés par les professionnels ;
- Programme d'immersion professionnelle avec un processus pédagogique et une finalité d'acquisition de compétence
- Programme d'apprentissage en entreprise ou en atelier de travail
- Formations permettant la promotion davantage de la VAE et des parcours de formation certifiante essentiellement axés sur les personnels d'exécution (et donc des métiers de base).

Les formats des formations suscitées peuvent être combinés entre eux et les innovations en matière de dispositifs de développement des compétences sont encouragées.

Cet appel à projets privilégiera les profils de formateurs, prestataires et dispositifs répondant aux caractéristiques suivantes :

- Le prestataire devra disposer d'une expertise sur l'approche par compétences
- Le prestataire devra disposer de référencements professionnels dans le même domaine que celui prétendu (expérience formation)
- Le prestataire devra mobiliser des formateurs/accompagnateurs disposant d'une expérience métier et/ou d'une formation dans le domaine,
  - Formateurs ayant au moins 05 ans de métier et justifiant de qualifications en adéquation avec la formation proposée
  - En termes de compétences de formation, le formateur devrait avoir au moins 02 ans d'expérience en tant que formateur dans le domaine ou être certifié en tant que formateur

De manière générale, la formation ou le programme de développement des compétences proposé doit/peut comprendre,

- Un programme et une méthodologie de formation répondant aux objectifs et aux profils des cibles
- La mise en place des référentiels métiers et compétences, référentiels de formation et référentiels de certification. Cette activité est uniquement éligible qu'avec une garantie de validation des documents par les autorités compétentes ou les professionnels des métiers avant le démarrage des actions de formation. Cette garantie est assurée par le promoteur/porteur du projet.
- Les Compléments de formation dans les processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Des dispositifs permettant le partage d'expériences ou de technologie entre les associés, ou qui facilite la transférabilité du programme sont encouragés

Les dispositifs d'évaluation des acquis de la formation doivent être clairement expliqués ; et la description des dispositifs de reconnaissance/validation/certification des qualifications acquises est un atout dans l'appréciation du dossier

## Section 7. Résultats attendus

- Au moins 50% des bénéficiaires de formation sont des femmes
- Au moins 60% des bénéficiaires ciblés ont moins de 35 ans
- Au moins 25% de travailleurs et établissements bénéficiaires sont issus du secteur formel (entreprises cotisantes au FMFP)

## Section 8. Proportion finançable dans les compétences

- Les **compétences techniques** relatives au cœur de métier ou aux métiers supports (dans le cas des projets multisectoriels) doivent représenter **au moins 80 % des besoins exprimés**.
- Les **compétences transversales** peuvent représenter **jusqu'à 20 %** du contenu global de formation.

## Section 9. Les critères d'éligibilité du projet

Sont éligibles pour le financement des projets d'Intérêt National Prioritaire (INP), les activités de formation ou de développement des compétences,

- Promues par un promoteur tel que décrit dans la lettre d'invitation (section 1) agissant au niveau national, territorial, sectoriel ou intersectoriel
- Concernant un programme de formation ou un domaine d'intérêt stratégique pour le pays tel que décrit dans les secteurs prioritaires ou l'aspect intersectoriel de l'appel (section 5)
- Concernant des métiers, des domaines d'activité et des publics cibles tel que décrits dans les priorités de l'appel (section 5)
- Comportant les données quantitatives, qualitatives et financières requises
- Développant des actions de formation préparant à des qualifications exigées par le développement économique et l'emploi (effet ou impact escompté)

## Section 10. Conditions relatives au projet

### 10.1. Conditions générales

#### 10.1.1. Conditions relatives au contenu du projet

- Le projet doit :
  - o S'aligner sur les priorités nationales définies dans la trame et sur les besoins des partenaires ;
  - o Nécessairement être qualifié de « **Structurant** » mettant en place des organisations, des réseaux ou des outils ayant un impact en termes de synergie et de développement pour une communauté, une filière, d'un territoire. Il génère ou appuie d'autres projets et rassembler des acteurs d'horizons différents autour d'un objectif commun dont bénéficiera les membres du secteur ciblé ;
  - o Cibler **au moins 25% de travailleurs et établissements du secteur formel** de l'économie ;
- La mise en place d'un dispositif intégrant les référentiels métiers, compétences, formation et évaluation ou l'alignement aux niveaux de qualification reconnus par des référentiels de certification, ainsi que sur l'appui à un référentiel qualité améliore la qualité et la fiabilité du projet.
- Un secteur ne sera sélectionnable qu'une fois dans le cadre de l'appel ou il sera associé à d'autres secteurs dans le cadre de projet intersectoriel
- Le nombre et la qualité des bénéficiaires, ainsi que la promotion et la mobilité professionnelle des groupes vulnérables et des femmes, constituent des atouts majeurs dans l'appréciation du projet
- La durée du projet ne dépassera pas les douze **(12) mois calendaires**
- Le projet cible des Formations Professionnelles Continues ou de type Pré-Emploi
- Le promoteur pourra s'associer à des partenaires dans la mise en œuvre du projet tout en veillant à spécifier clairement leur contribution et leur valeur ajoutée ;
- Le projet doit justifier les mesures d'accompagnement réel post formation (dotation équipement, financement, des investissements/fonctionnement) avec un cofinancement du partenaire ou du porteur à spécifier dans la demande ;
- Les programmes d'apprentissage structurés sont encouragés, tout en garantissant une finalité emploi ou une qualification directement orientée vers l'insertion professionnelle

#### 10.1.2. Conditions relatives au promoteur ou porteur de projet

- Le porteur doit :
  - o Justifier d'au moins **trois (03) ans d'existence** ;

- o Être habilité à ouvrir un **compte bancaire auprès d'une banque primaire, non rattaché à un compte public** et ne nécessitant pas l'intervention d'un agent comptable public. A défaut, la constitution d'un consortium avec une structure privée indépendante peut être envisagée ;
- o Justifier de **flux financiers annuels d'au moins 5% du montant demandé** (ressources propres, subventions, etc...) ;
- o Disposer d'un Chef de projet, un assistant, un comptable dédié à la gestion du projet (le CV du comptable doit être joint)
- La mise en place d'un partenariat institutionnel formalisé et dûment justifié est fortement recommandé.
- Un **même promoteur ne peut soumettre plus d'un projet** dans le cadre du présent appel.
- Tout soumissionnaire disposant d'un **contrat en litige** (PIS, PII, PIE, PINP, autres) est inéligible au financement de cet appel
- Dans la mesure où le projet ne respecte pas **un taux d'exécution supérieur à 80% (en termes de volume horaire)** des engagements initiaux tels que précisés dans les dossiers validés, un remboursement de l'intégralité du premier jalon pourra être demandé par le FMFP.

## 10.2. Conditions financières

- Le financement des projets sélectionnés comprendra proportionnellement 25% de Fonds Mutualisés et 75% de Fonds Additionnels par l'AFD
- Le financement par FMFP et par projet ne dépassera pas les **600 millions Ariary**
- Le budget proposé pourra comprendre (se référer à l'annexe 3.c) :
  - o Un coût de la prestation intellectuelle : coût du prestataire en cas de formation externe, et en cas de formation interne axé sur la conduite et l'évaluation de la formation ou du dispositif d'acquisition des compétences
  - o Un coût pédagogique direct : les intrants nécessaires, les locaux, la location des matériels et équipements, etc.
  - o Des coûts liés aux bénéficiaires : transport et accommodations ne dépassant pas le 1/3 du budget total éligible au financement et suivant les conditions spécifiées plus bas ;
  - o Un frais de gestion ne dépassant pas 5% du montant total demandé au FMFP : cette rubrique comprend l'ensemble des frais liés à la préparation, au suivi de la réalisation et aux actions de communication liée au projet.
- o Et une rubrique « Autre » qui fera l'objet d'une note explicative si applicable.
- o Le ratio coût-bénéficiaire sera calculé suivant :
  - Le type de formation (FPE ou FPC)
  - Le nombre de module, le volume horaire (durée) et les types de compétences ciblées : Cœur de métier (maximum 70 000 Ar/h/pers) et pour les métiers de supports ou connexes (maximum 40 000 Ar/h/pers)
  - Le niveau des intervenants (expert senior/junior, professionnel confirmé) et leur statut (international, national)
  - Les ressources matérielles et pédagogiques mobilisées : on peut distinguer du ratio total cette partie s'il est trop important ou si les compétences ciblées relèvent du cœur de métier sectoriel (priorité)
  - Si le montant dépasse le ratio préconisé, le promoteur se doit d'apporter les justifications nécessaires (le dépassement est généralement valable pour les compétences techniques ou liés au cœur de métier) ;
- o Les promoteurs proposant un cofinancement conséquent (au moins 10%) bénéficieront d'une bonification maximum de 10 points par rapport à la note globale. L'importance de la contribution (numéraire) sera proportionnelle à la note attribuée et le cofinancement peut être amené par un partenaire mobilisé par le promoteur lui-même

## 10.3. Autres dispositions

- L'évaluation de la demande de financement suit le processus de vérification, d'évaluation et de validation établi par le manuel de procédures en vigueur du FMFP, en fonction des dispositions relatives au guichet INP. A l'exception près de l'accompagnement du Département Formation et Insertion qui se fera uniquement après la validation du Comité de Sélection (CA) des projets présélectionnés ;
- Les dispositifs de type « Formation des formateurs » sont vivement encouragés, ceci afin de détendre particulièrement les métiers en tension des secteurs clé de production (prioritaires) et constituer un vivier de professionnels sur des compétences difficilement à acquérir ou à trouver sur le marché.
- L'adoption d'un système de type développement de compétences basé sur l'apprentissage structuré en milieu formel et ou informel /pré-emploi est fortement recommandé et impactera significativement l'appréciation des dossiers soumis lors de l'évaluation ;
- Les établissements de formation légalement constitués et ayant eu de l'expérience réussie dans au moins un projet de formation financé par FMFP dans le cadre de l'exécution dudit projet INP seront priorités lors des phases d'évaluation ;
- Une analyse spécifique au cas par cas peut être réalisée en fonction des spécificités de chaque situation. Dans la mesure où aucun projet présenté par le secteur en question ne répond aux critères énumérés plus tôt, le FMFP se réserve le droit de décliner l'éligibilité dudit projet pour un accompagnement.

## Section 11. Description de la réponse attendue

Les éléments à décrire dans le projet :

- L'identification des entreprises ciblées par le projet (à travers par exemple des résultats d'un appel à manifestation d'intérêt ou une liste confirmée par l'entité porteuse du projet)
- Les objectifs du projet définis de manière concertée avec les structures cibles ;
- L'identification des métiers à cibler et les besoins en compétences relatifs ;
- La conceptualisation des programmes de formation en réponse aux besoins ;
- La réalisation et le suivi des formations ;
- L'évaluation des acquis de formations (à chaud) ;
- L'évaluation des progressions en compétences dans les milieux de travail (à froid).

## Section 12. Procédure de l'appel à projets

### 12.1. Conditions d'envoi des propositions de projet et date limite de réception

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur Général du FMFP, au plus tard le 17 Juillet 2026.

Les dossiers physiques **et** électroniques (avec une version électronique sous clé USB) doivent être envoyés ou déposés avec la mention en objet « Soumission définitive AP23 INP 2026 » à l'adresse suivante durant les heures de bureau (08 heures à 17 heures) :

Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP),  
Enceinte MATERAUTO, Route des hydrocarbures  
Ankorondrano, Antananarivo 101.

Pour les promoteurs des régions, le cachet de la poste fera foi pour les dossiers envoyés physiquement.

Toute offre doit être datée et signée par le représentant qualifié de l'entreprise/l'organisme.

### 12.2. Sélection du porteur de projet

Tout dossier parvenu hors délai et/ou ne respectant pas le formalisme de réponse ne sera pas étudié.

Etapes et calendrier de sélection (à titre indicatif)

Période/échéance	Etape
<b>18/05/2026</b>	Lancement de l'appel à projets : le présent document et ses annexes sont accessibles sur l'espace dédié aux appels à projets, type INP sur le site du Fonds
<b>17/07/2026</b>	Date limite de réception des propositions
<b>31/07/2026</b>	Analyse de recevabilité
<b>07/08/2026</b>	Instruction des réponses recevables
<b>26/08/2026</b>	Tenue des Comités de sélection (CS) ou du Conseil d'administration chargé d'allouer les fonds
<b>Du 26/08/26 au 16/10/2026</b>	Accompagnement systématique des projets sélectionnés
<b>19/10/2026</b>	Processus de demande d'avis de non objection
<b>A partir du 02/11/2026</b>	Notification de la décision /Conventionnement ou contractualisation
<b>A partir du 09/11/2026</b>	Démarrage du projet
	Fin du projet (dans un délai d'un an après contractualisation)

### 12.3. Les critères de sélection

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants :

Critères	Note (100 Points)
Critères d'éligibilité (ciblage des priorités de l'appel à projets ; mise en œuvre au niveau national, territorial ou sectoriel ; données quantitatives, qualitatives et financières requises par le formulaire de réponse, etc.)	Oui/non
Critères liés aux objectifs stratégiques du projet : réponse aux priorités de l'appel à projets et interrogation sur l'impact fort du projet qui sera apprécié à travers les indicateurs suivants : (i) La dimension nationale par la possibilité de toucher plusieurs régions de Madagascar (ii) L'impact et la qualité structurant du projet (iii) L'inclusivité par la considération de chaque catégorie de personne ciblée par le projet (iv) La durabilité qui se traduit par le ressenti de l'apport du projet à long terme ; à travers les trois critères de l'ODD : si le projet touche les trois dimensions nécessaires pour assurer un développement durable effectif ; et les enjeux de l'agenda 2063 ; La place du projet dans la politique nationale, intersectorielle et sectorielle de Madagascar ; L'importance du projet par rapport à la stratégie de FMFP (ou touchant les six axes stratégiques)	30
Critères liés à la dynamique partenariale (contribution directe de partenaire, impact intersectoriel, nombre d'établissement touché ou associé)	10
Critères liés à la dimension sociale (caractéristiques des cibles ; % de femmes ; % de jeunes ; capacité du projet à sécuriser les emplois ; accès des jeunes à l'emploi ; ciblage sur des adultes et jeunes en situation précaire)	10
Critères liés à la dimension socio-économique au niveau national	10

Qualité des activités de développement des compétences ou de la prestation de formation (locaux appropriés ; formateurs / tuteurs ayant une expérience avérée de la formation, au plan pédagogique et technique ; cahier des charges rédigé de façon complète et explicite ; contenus et dispositifs de formation proposés en adéquation avec les résultats visés et adaptés aux publics ; modalités de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation clairement définies)	20
Critères liés à la faisabilité budgétaire (coûts conformes aux références de coûts de formation pratiqués par le secteur ; coûts détaillés par rubrique et activité ; coûts par bénéficiaire proportionnels au type de public visé (cadre, technicien, ouvrier qualifié...) et aux coûts de référence suivant les catégories de compétences ciblées ; cofinancement des entreprises ; coûts relatifs à l'accommodation inférieur à un tiers du budget).	20

Point Important : Le projet sera sélectionné avant tout à partir des critères relatifs à la qualité et à la correspondance avec les domaines stratégiques de l'appel à projets. Les aspects financiers complètent les critères stratégiques, techniques et sociaux qui forment la qualité du projet. En cas d'égalité des points, l'ordre de priorité des secteurs joue dans la sélection du projet.

#### 12.4. La sélection

La sélection du ou des projets sera réalisée par le Comité de sélection (CS) ou le Conseil d'Administration (CA).

#### 12.5. Réponse à la soumission

Le Fonds,

- Se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues ;
- S'engage à garder confidentielles les offres reçues ;
- N'est engagé qu'après notification écrite adressée au porteur de projet et acceptation formelle des conditions proposées (contractualisation entre le porteur et le FMFP).
- Se réserve le droit de demander des précisions complémentaires en tant que de besoin.

Les candidatures non retenues qui souhaiteraient formuler une demande d'éclaircissement sur les motivations du rejet de leurs dossiers, adresseront au Conseil d'Administration un courrier motivé, accompagné éventuellement d'éléments nouveaux ou complémentaires et d'une nouvelle formulation de leur réponse.

#### 12.6. Contractualisation

Après acceptation du projet, une convention sera signée entre le porteur de projet et le FMFP. Le paiement du financement se fera en deux tranches.

Cette convention reprendra les éléments de la proposition / du cahier des charges de la(des) formation(s) et précisera les modalités de respect des exigences qualité ainsi que celles de règlement des factures.

En cas de difficulté de compréhension du présent document, vous pouvez contacter le Département Formation-Insertion (DFI) à l'adresse électronique suivante :

[projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg) ou par téléphone au +261 22 538 86.